

Réponse de Georges Glaeser

Lorsqu'on prononce une conférence en public, on s'attend à ce que les idées exprimées soient critiquées. Mais peut-on être responsable des états d'âme que l'on suscite et des fantasmes que l'on inspire?...

Il paraît que j'agace... on "se hérissé de rogne",... on "s'indigne"...
ON EXPLOSE !

Michèle Chouchan a ressenti "dans ses tréfonds" que le ton de mon exposé exprimait de la condescendance. C'est son droit, mais c'est son problème !

Denis Péchillon me prête une profusion d'opinions que je n'ai jamais exprimées. Il croit utile de plaider pour l'innovation contre un enseignant, enthousiaste de Célestin Freinet depuis l'âge de 17 ans, qui s'efforce de faire connaître en France l'œuvre de Martin Wagenschein, et qui n'a cessé d'innover depuis qu'il enseigne.

Il me prête la volonté de "contrôler la circulation des idées". Je ne détiens *aucun pouvoir institutionnel*, je n'en réclame aucun, je ne détiens aucun diplôme en didactique !

D'où prend-il — "O pauvre de moi !" — que je passe mon temps à intriguer pour réclamer des crédits et des postes ?

Je ne prétends qu'au droit d'essayer de faire partager mes idées, en cherchant à convaincre.

Il est grave que Denis Péchillon puisse trouver dans mon texte *exactement le contraire de ce que j'exprime en toutes lettres* (je laisse au lecteur le soin de comparer mon article avec les accusations portées).

A la fin de sa lettre, le bon sens reprend ses droits, lorsque Denis Péchillon conclut : "Je crois que chacun, innovateur ou didacticien, a un rôle à jouer".

Qu'ai-je exprimé d'autre, sinon qu'il ne fallait pas persister à confondre les deux ?

Georges GLAESER